

E


ÉBOUÉ-TELL (Mme Eugénie), Député de la Guadeloupe (1^{re} circonscription).

Son élection est validée (A. de 1946, p. 73).
 = Est nommée membre de la Commission des territoires d'outre-mer (A. de 1945, p. 139). — Est nommée juré à la Haute Cour de justice (p. 638).

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : COLONIES : *Discussion générale : Matériel et main-d'œuvre aux colonies* (A. de 1945, p. 545).

ENGEL (M. Emile), Député du département de la Moselle.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45).
 = Est nommé membre : de la Commission des moyens de communication et des P. T. T. (A. de 1945, p. 138) ; de la Commission du travail et de la sécurité sociale (p. 139).

Dépôts :

Le 23 novembre 1945, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à hâter le rapatriement des Alsaciens et des Lorrains retenus en captivité par les armées alliées, n° 10. — Le 20 décembre 1945, un rapport au nom de la Commission du travail et

de la sécurité sociale sur la proposition de résolution de M. Henri Meck et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux vieillards et invalides par l'adaptation des prestations de rentes et d'allocations à l'accroissement du coût de la vie, n° 165. — Le 17 avril 1946, un avis de la Commission des moyens de communication (chemins de fer, marine marchande et pêches et lignes aériennes) et des postes, télégraphes, téléphones sur le projet de loi relatif à la nationalisation de l'industrie des combustibles minéraux, n° 1087.

Interventions :

Son rapport au nom du 5^e Bureau sur l'élection de Madagascar (3^e circonscription), collège mixte (A. de 1945, p. 229). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif à la nationalisation de l'industrie des combustibles minéraux, en qualité de *Rapporteur pour avis* de la Commission des moyens de communication : *Donne lecture de son rapport* (A. de 1946, p. 2388) ; Art. 21 : *Son amendement* (p. 2403) ; Art. 23 : *Son amendement* (p. 2405).

ESCANDE (M. Louis), Député du département de Saône-et-Loire.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).
 = Est nommé membre : de la Commission des moyens de communication et des P. T. T. (A.

de 1945, p. 138) ; de la Commission de l'équipement national et de la production (*ibid.*).

Dépôts :

Le 22 décembre 1945, une proposition de loi tendant à reporter au 31 décembre 1950 la date d'expiration des inéligibilités prévues par les articles 18, 18 *bis*, 18 *ter* et 18 *quater* de l'ordonnance du 21 avril 1944 sur l'organisation des pouvoirs publics, modifiée par les ordonnances des 6 avril 1945, 13 septembre 1945 et 19 octobre 1945, n° 201.

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Discussion générale : Fonctionnaires des travaux publics* (A. de 1945, p. 508).

ETCHEVERRY - AINCHART (M. Jean), Député du département des Basses-Pyrénées.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).
= Est nommé membre : de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales (A. de 1945, p. 138).

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi relatif à certaines conséquences de la modification des taux de change dans la zone franc : *Ses explications de vote* (A. de 1945, p. 405) ; — du projet de loi portant fixation du Budget général de l'Exercice 1946 (Services civils) : TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Discussion générale : Transports en pays basque* (p. 511) ; EDUCATION NATIONALE : *Discussion générale : Chaire de basque à l'Université de Bordeaux* (p. 633).

EVRARD (M. Just), Député du département du Pas-de-Calais (2^e circonscription).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 46).
= Est nommé membre : de la Commission de la défense nationale (A. de 1945, p. 138) ; de la Commission des pensions civiles et militaires et des victimes de la guerre et de la répression (p. 139).

Dépôt :

Le 8 avril 1946, un rapport au nom de la Commission parlementaire chargée d'enquêter dans les zones d'occupation françaises d'Allemagne et d'Autriche (Zone d'occupation française d'Autriche), n° 927.

Interventions :

S'excuse de son absence et obtient un congé (A. de 1946, p. 207).